

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025077

184234

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0778

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BRAINI

Mohammed

Date de naissance :

1848

Adresse :

100 Blo 104 cité chabat  
AGADIR

Tél. : 0614.088.949

Total des frais engagés : # 2471,60 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr GUESSOUS Mohamed  
64 Allée des Sophoras - Ain Sebaâ  
CASABLANCA - Tél. : 022.35.00.22

Date de consultation :

23

Nom et prénom du malade : ERRIH Ani Hafida Age : 1880

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète / HTA

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/11/2013

Signature de l'adhérent(e) :

2

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.11.93	C		150, V	<b>GUESSOUS Mohamed</b> 64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ SABLANCA - Tel.: 022.35.00.22

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE Le Repère</i> D.F. ADIFAT ANNE 305 Bd M. Marmain - Rte de Rabat Tel: 0522.35.50.11	23/11/93	2321,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS		
DEBUT D'EXECUTION						
FIN D'EXECUTION						
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	H	25533412	21433552			
	00000000	00000000				
D	00000000	00000000	G			
	35533411	11433553				
B						
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					
MONTANTS DES SOINS						
DATE DU DEVIS						
DATE DE L'EXECUTION						

données

Cartier de l'Harlage

PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed Guessous

Omnipraticien

Lauréat de la Faculté de Médecine

Centre Hôpitalo - Universitaire Avicenne

الدكتور محمد جسوس

خريج كلية الطب

المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Casablanca, le 83 M. 83

الدار البيضاء، في

ERR:HANI

HAFIDA

390,00

- Galus n°<sup>r</sup> 50/100

244,00

15' Lautus solo

439,00 X 2

34 U. /

28,00 X 3

Ag. Ima

63,30 X 3

22 - 22 + 22.

35,70

Calcoflop

T: 2321, 60

15' S

Trinit

Carde

X P 3 unit

Pharmacie Le Repere  
DR. Abd KITANE  
185 Bd. My Ismail - Casablanca  
Tél: 0522.35.50.11

Dr GUESSOUS Mohamed  
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ  
CASABLANCA - Tél.: 05.22.35.00.22

05.22.35.00.22 - شارع الفاصوليا - عين السبع - الدار البيضاء - الهاتف:

64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ - Casablanca - Tél.: 05.22.35.00.22

**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1-  
Ain Sebaâ 20250 Casablanca  
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B5  
P.P.V. : 439DH00



6 118001 081639

**sanofi-aventis Maroc**  
Route de Rabat - R.P.1-  
Ain Sebaâ 20250 Casablanca  
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B5  
P.P.V. : 439DH00



6 118001 081639

Sanofi-Aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1-  
Ain Sebaâ Casablanca  
Lantus 100U/ml inj b5 sty  
P.P.V. : 744,00 DH



6 118001 081615



6 118001 031092  
**GALVUS MET® 50 mg/1000 mg**  
Boîte de 60 comprimés pelliculés  
PPV : 390,00 DH

28,00

28,00

28,00

63,30

63,30



KARDEGIC 150MG  
SACHETS B30  
LOT 123606  
PER 03 2025  
P.P.V : 350DH70



6 118001 081189

150  
230 160  
247 160